

Baulmes - Vuitebœuf  
 Rances - Champvent  
 Essert-s.-Champvent  
 Valeyres-s.-Rances  
 Villars-s.-Champvent  
 Vugelles-La Mothe  
 Sergey - L'Abergement  
 Method - Suscévaz  
 Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 11 septembre 2016

<b>Orges</b>	9 h 00	Culte. Cène. S. Jaccaud Blanc.
<b>Montcherand</b>	10 h 00	Culte. Cène. Après-culte. A. Gelin.
<b>Valeyres-sous-Rances</b>	10 h 00	Culte. A. H. Hildén.
<b>Villars-Burquin</b>	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
<b>Method</b>	10 h 00	Culte pour tous. Cène. A. Décoppet. A.-C. Rapin.
<b>Grandson</b>	10 h 15	Culte. S. Jaccaud Blanc.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



**VUGELLES  
 LA MOTHE**

### Dispense d'enquête

Dans sa séance du 25 août 2016, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique les travaux suivants:

**Propriétaire:** Laurent Vulliez

**Nature des travaux:** Local de rangement avec terrasse située au-dessus et enrochement sur les derniers mètres du talus. Installation d'une pompe air/air à l'intérieur du local

**Dimensions local:** 3.4 x 4.6 m = 15.64 m<sup>2</sup>

**Parcelle:** 108

Cet avis est affiché au pilier public **du 8 au 17 septembre 2016.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser par écrit à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus. Le dossier peut être consulté durant cette période au greffe municipal, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande.

La Municipalité



**BAULMES**  
 www.baulmes.ch

### Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

**Tirs à 300 m**

**Mercredi 7 septembre 2016**  
 de 17 h 30 à 20 h 00

Entraînement

**Samedi 17 septembre 2016**  
 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

**Samedi 24 septembre 2016**  
 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30**  
 Entraînement

**Samedi 8 octobre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30**  
 Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

### Conseil communal - Convocation

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:  
**mardi 13 septembre 2016 à 20 h 00**  
 à l'Hôtel de Ville de Baulmes

avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel d'entrée
2. Nomination de la secrétaire du Conseil communal
3. Assermentations
4. Acceptation des procès-verbaux des séances des 30 mai et 24 juin 2016
5. Communications de la Municipalité
6. Vote sur le préavis municipal N° 3/2016 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2017
7. Présentation du projet intercommunal sur l'eau potable
8. Divers et propositions individuelles
9. Appel de sortie et remise de la solde pour l'année 2015/2016

Le bureau du Conseil



**VUITEBŒUF**  
 www.vuitebœuf.ch

### Autorisation

La Municipalité a autorisé M<sup>me</sup> et M. Chantal et Christian Favre-Perrod à poser un avant-toit sur leur terrasse, parcelle 118.

La Municipalité



**VALEYRES  
 SOUS  
 RANCES**

### Tirs du mois de septembre

**Dimanche 25 septembre 2016**  
 de 9 h 00 à 11 h 30

Challenge interne



**L'ABERGEMENT**

### Stand de tir

**Tir de clôture**

**Vendredi 9 septembre 2016**  
 de 17 h 00 à 20 h 00

**Vendredi 16 septembre 2016**  
 de 17 h 00 à 20 h 00

**Samedi 17 septembre 2016**  
 de 8 h 30 à 12 h 00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport!

Merci de respecter les sécurités mises en place!

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



## SUSCÉVAZ

### Autorisation

En application à l'article 68a RLATC, dans sa séance du 29 août 2016, la Municipalité a autorisé M<sup>me</sup> et M. Francine et Laurent Guignard à effectuer les travaux suivants:

**Parcelle:** 56

**Bâtiment ECA:** 173

**Adresse:** Chemin du Refuge 10 - 1437 Suscévoz

**Nature de l'ouvrage:** Pose de 25 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture.

*La Municipalité*

### Autorisation

En application à l'article 68a RLATC, dans sa séance du 29 août 2016, la Municipalité a autorisé Madame Marylin Barraud à effectuer les travaux suivants:

**Parcelle:** 113

**Bâtiment ECA:** 198

**Adresse:** Chemin du Refuge 12 - 1437 Suscévoz

**Nature de l'ouvrage:** Pose de 47 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture.

*La Municipalité*

### Autorisation

En application à l'article 68a RLATC, dans sa séance du 29 août 2016, la Municipalité a autorisé M<sup>me</sup> et M. Myriam et Philippe Kiener à effectuer les travaux suivants:

**Parcelle:** 17

**Bâtiment ECA:** 160

**Adresse:** Rue des Fontaines 1 - 1437 Suscévoz

**Nature de l'ouvrage:** Pose d'un cabanon de jardin d'une surface de 7,25 m<sup>2</sup>.

*La Municipalité*



## LES CLÉES

### Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:  
**mardi 27 septembre 2016 à 20 h 00**  
en la salle communale

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour et du PV de la séance du 14 juin 2016
3. Admissions - démissions
4. Règlement communal sur la protection des arbres, préavis municipal N°1 (2016-2021), rapport de la Commission
5. Demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour l'année 2016, préavis municipal N°2 (2016-2021), rapport de la Commission
6. Demande d'octroi d'une autorisation générale de statuer pour la durée de la législature 2016-2021, préavis municipal N°3 (2016-2021), rapport de la Commission
7. Demande d'autorisation pour un investissement dans le projet de construction d'un hangar à plaquettes sous gestion de la Société Boiscom, préavis municipal N°4 (2016-2021), rapport de la Commission
8. Nomination de la Commission communale de recours

9. Nomination de la Commission communale pour l'énergie
10. Nomination de la Commission communale pour l'étude du plan d'affectation fixant la limite des constructions
11. Nomination d'un suppléant au délégué du Conseil à l'AIMS
12. Nomination d'un suppléant à la Commission des finances
13. Nomination d'un suppléant à la Commission comptes et gestion
14. Autorisation pour un délégué municipal à l'assemblée de l'ORPC
15. Communications municipales et du bureau
16. Propositions individuelles et divers
17. Contre-appel

*Le Président: Christian Brechbühl*



## ORGES

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Orges

**Compétence:** (ME) Municipale Etat

**Réf. communale:** 5924

**CAMAC N°:** 165462

**Parcelle:** 654

**Coordonnées:** 535.175/184.520

**Nature des travaux:** Construction nouvelle. Construction d'une villa familiale avec carport

**Situation:** Chemin de la Chauz

**Propriétaire, promettant, DDP:** Gfeller Belhiba Aurélie

**Auteur des plans:** Orlando Stéphane, Stéphane Orlando, architecte

**Demande de dérogation:** Carport: dérogation à l'article 7.7 du PEP. Toiture: dérogation à l'article 8.3 du PEP

**Particularités:** Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

**Enquête publique ouverte du 10.09.2016 au 10.10.2016**

*La Municipalité*

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
Greffes municipal de Baulmes  
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64  
E-mail: info@baulmes.ch

## CHOEUR MIXTE BAULMES-VUITEBOEUF

Il n'y a rien à la télé, pas de film intéressant dans les salles...

!!! Alors venez chanter !!!

Pour étoffer notre effectif, nous recherchons des voix dans tous les registres, et particulièrement dans les voix d'hommes: ténors et basses.

N'hésitez pas à franchir la porte de la salle de répétition pour écouter, regarder... et chanter, le lundi à 20h à l'Hôtel de Ville de Baulmes.

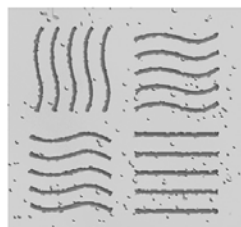
Renseignements au 079 703 59 83  
Denis Dardenne, responsable



A bientôt

## CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
  - relaxant
  - ayurvédique
  - neuro-musculaire
  - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
  - renseignements,
  - conseils, etc.

**Audrey Roncière**

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au  
**079 394 87 00**

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

**Philippe Roncière**

Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au  
**079 653 53 52**

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

**SANI-BOIS**  
 André Overney  
 Traitement de charpente  
 Cirons - capricornes - vers du bois  
 Nettoyage de poutres - nids de guêpes  
 Champignons du bois - mûrerie  
 1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



*Lettres Retrouvées*  
**Ecrivain public**  
 Lettres Retrouvées  
 Ria Matile  
 Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet  
 077 452 80 19  
 lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !  
 Dans votre région, votre écrivain public...  
 ... prépare votre courrier, discours ou poème;  
 ... corrige votre document ou le réécrit;  
 ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

 **Bader**  
 Votre spécialiste en gestion des déchets

**Bader métaux**  
**Récupération de fers et métaux**  
**Laurent Bader**  
**Les Charrières - 1445 VUIEBŒUF**  
 Fixe: +41 24 459 25 75 - Fax: +41 24 459 25 76  
 Laurent Natel: +41 79 206 52 37  
 www.badermetaux.ch  
 laurent.bader@badermetaux.ch

**CERUTTI**  
**MAÇONNERIE**  
**1422 Grandson**

Neuf et rénovation  
 Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT**  
**ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

**078 623 44 26**

Depuis 25 ans  
 à votre service


www.solcreations.ch

**SOLCREATIONS**

TOUT POUR VOS SOLS  
 PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 - 021 887 74 30

*Prenez rendez-vous,  
 on se déplace chez vous!*

 **BAULMES**  
**Tournoi de pétanque populaire en doublettes**

**Samedi 10 septembre 2016**  
**Terrain Sous-Ville**

**Finance d'inscription:** Fr. 15.- par personne

**Inscriptions auprès de:** Yvon Sourimant, 078 964 08 92 ou Eric Clot, 079 743 21 49 - eric-clot@bluewin.ch **jusqu'au mercredi 7 septembre 2016 ou de 7 h 00 à 7 h 30 sur place**

**DÉBUT DES JEUX À 8 H 30 PRÉCISES**

Grillades-salades à votre disposition: Fr. 12.-

*Organisation: Amicale de pétanque - Baulmes*

**Festival International de l'accordéon Ste-Croix 2016**



**accordeon100.ch**

**STAGES, GALA, THE DANSANT, CINEMA**  
**16 au 18 septembre 2016**

**BOULLARD-MUSIQUE**  
 2'650 M<sup>2</sup> ENTièrement dédiés à votre service  
 300 SPÉCIALISTES à votre service  
 80'000 INSTRUMENTS EN STOCK  
 www.boullard.ch  
 1110 MORGES - 021 811 28 28

**Thomet**  
 Unique 1'000 accordéons tous styles en exposition  
 Grand stock d'accordeons et de pièces de rechange  
 Devise de réparation et d'entretien gratuits  
**MENGASCINI**  
 L'accordéon est entré en France



**7<sup>ème</sup> Semi-marathon des Côtes de l'Orbe, samedi 10 septembre 2016****INFORMATION AU PUBLIC****« Venez encourager en dégustant » sur les stands de Rances et Valeyres !**

Première du genre en Suisse, cette épreuve se veut sportive et festive. Les vigneron des Côtes de l'Orbe et les artisans culinaires de la région attendent les participants aux ravitaillements et à l'arrivée pour leur faire découvrir les vins et produits du terroir de la région. Départ d'Arnex pour le semi et dans les vignes de Rances pour la Désirée, itinéraire à travers le vignoble des Côtes de l'Orbe en passant par Agiez, Montcherand, Valeyres, Rances et Orbe, arrivée à Arnex.

**Valeyres-sous-Rances : cour du Château**

Dégustation de vins par Benjamin Morel

Dégustation culinaire par la famille Hamart du Restaurant de la Vieille Auberge

Passage marcheurs et coureurs : 9h45 à 15h45

**Entre Valeyres et Rances : dans les vignes**

Départ des marcheurs de la Désirée : 9h30 à 12h30

Départ des coureurs de la Désirée : 15h30

Inscription et retrait des dossards à Arnex !

**Rances : En Bugnon**

Dégustation de vins par Louis et Pascal Randin

Ravitaillement sportif de mi-parcours

Passage marcheurs et coureurs : 9h35 à 15h35

**Valeyres-sous-Rances : Manoir**

Dégustation de vins par Michel Hostettler au Manoir

Dégustation culinaire par M. Schaefer, le Rôtisseur

Passage marcheurs et coureurs : 9h40 à 15h45

**Valeyres-sous-Rances : Sous l'autoroute**

La Jeunesse assure une animation au passage des marcheurs et coureurs entre 9h50 et 15h55

**Et à Arnex, autour de la grande salle :**

- 9h30 à 12h30 départ des marcheurs
- 14h départ du semi-marathon
- 15h30 départ Désirée (bus → Rances)
- 15h15 à 17h30 arrivée des coureurs
- dès 17h à Arnex départ de la **course des enfants gratuite** (de 6 à 15 ans, distances entre 800 et 2400 mètres), inscription sur place jusqu'à 16h30
- 18h00 distribution des prix
- de 14h à 21h animation, musique, nombreux stands de vin, bière, produits du terroir et restauration.

**Renseignements :**

[www.semi-marathon-des-cotes-de-l-orbe.ch](http://www.semi-marathon-des-cotes-de-l-orbe.ch)  
ou 024 441 52 67

A tous les stands de dégustation, possibilité au public d'acheter des produits.

Sa. **10**  
septembre  
2016

sport et  
convivialité au  
cœur du  
vignoble !



**SEMI  
MARATHON  
DES COTES DE L'ORBE**

[www.semi-marathon-des-cotes-de-l-orbe.ch](http://www.semi-marathon-des-cotes-de-l-orbe.ch)

Avec le soutien des communes:  
Agiez, Arnex-sur-Orbe, Bofflens, Montcherand, Orbe



Restaurant *Cher Anny*

1468 CHEYRES - Tél. 026 663 19 17

**Vendredi 9 septembre 2016**

**Ouverture de la saison de chasse**



**Dimanche 11 septembre 2016**

**Menu de Bénichon**



Soupe aux choux

\*\*\*

Jambon, lard, saucisson, pommes nature, choux braisés, poire à Botzi

\*\*\*

Meringue double-crème

Service sur assiette - Fr. 34.-

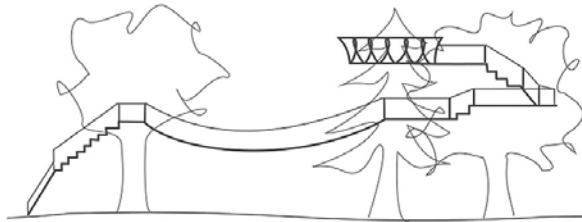
Pour réserver:  
**026 663 19 17**

**FERMÉ LE MERCREDI**

Se recommandent: La famille Poretti et son personnel



**NOUS OFFRONS**  
soins aux arbres, haies et arbustes de toutes sortes  
planification et réalisation des structures perchées:  
pose de filets, passerelles, plates-formes, cabanes  
www.habitarbre.ch - info@habitarbre.ch



077 520 6404  
1431 Vugelles  
La Mothe

## Cherche à louer garage-box ou local

accessible de plain-pied

**079 440 04 40**

A l'occasion de la  
**Journée du Patrimoine**

## la Tour et le Musée de Baulmes

ouvrent leurs portes

**le samedi 10 septembre 2016  
de 10 h 00 à 16 h 00**

### Au programme:

- Visites guidées
- Animations
- Petite restauration



**CREASOLS**  
DESIGN SARL  
OSEZ L'EXTRAVAGANCE

PARQUETS - MOQUETTES  
PVC - LINO - STORES  
024 459 11 32

DEVIS GRATUIT  
VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM  
CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON  
WWW.CREASOLS.CH

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
**Greffé municipal de Baulmes**  
Tél. 024 459 15 66  
Fax 024 459 19 64  
E-mail: info@baulmes.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Incendies d'été: méfions-nous des orages

**200'000 éclairs en moyenne zèbrent le ciel de Suisse chaque été. Et près de 10'000 d'entre eux frappent les bâtiments dans notre pays chaque année. Il n'est donc pas rare que les éclairs soient à l'origine de dommages matériels et d'incendies. Les températures mesurées aux points d'impact peuvent atteindre 30'000°C. Pour éviter de subir toutes sortes de dommages, rien ne vaut les installations de protection contre la foudre. Mais il est également possible de protéger les maisons non équipées de dispositifs spécifiques. Les conseils de sécurité dispensés par le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) spécifient les précautions à prendre en cas d'orage.**

En Suisse, un incendie sur trois est dû à la foudre. Ce sont les impacts directs qui causent en règle générale les plus gros dégâts. Dans le pire des cas, ils peuvent même embraser des bâtiments entiers sous l'effet d'une explosion. Toutefois, la plupart des impacts de foudre sont indirects. Ils endommagent surtout les appareils électriques tels que les téléviseurs, les ordinateurs ou les commandes de chauffage.

Les paratonnerres n'empêchent pas la foudre de tomber, mais protègent le bâtiment des gros dommages. Ces dispositifs dévient les impacts et ils font en sorte que la foudre ne présente pratiquement aucun danger pour le bâtiment. Même si la mise en place d'une telle installation n'est imposée que pour certains bâtiments à risque, le CIPI recommande de la généraliser. Les coûts engendrés par un système de protection contre la foudre se montent généralement à 2 % au maximum de la valeur d'assurance du bâtiment. Dans les bâtiments ne disposant pas d'installations de protection contre la foudre, il convient pendant un orage de débrancher toutes les prises électriques ou d'équiper les appareils sensibles d'un système de protection contre les surtensions. Ces systèmes de protection peuvent être installés sans grands investissements par un spécialiste.

### Mesures de précaution à prendre durant les orages dans les bâtiments sans paratonnerre

- Il est préférable d'installer des systèmes de protection contre les surtensions sur les appareils électriques sensibles tels que les téléviseurs et les ordinateurs. Les prises de ces appareils doivent sinon être débranchées par temps d'orage.
- Il faut éviter tout contact avec les conduites d'eau et de gaz, les installations électriques ou les câbles d'antennes.
- Pendant un orage, c'est au milieu de la pièce que l'on est le plus en sécurité. À l'extérieur, chercher refuge à bord d'une voiture, d'un wagon de chemin de fer ou d'un camping-car.